

Orient à la suite des récents événements. Je pose au ministre cette question: à la suite de ces événements, tant que nous siégeons dans cette Chambre, croit-il qu'un pays quelconque du Moyen-Orient demandera un jour au Canada de contribuer à une force de maintien de la paix dans cette région? J'en doute beaucoup. Il serait peut-être injuste de dire que c'est là le résultat des déclarations faites par certains membres du cabinet actuel. Je doute que les Arabes demanderaient un jour au Canada de faire partie d'une force du maintien de la paix.

Quelle est donc l'utilité d'envoyer ainsi une force dans la région? Le ministre nous dit que la force précédente a assuré le maintien de la paix pendant dix ans. Je ne le crois pas. A mon avis, les Israéliens et les Arabes y ont vu eux-mêmes. Je trouve que les Nations Unies ont eu tort de ne pas tenter de résoudre les problèmes économiques et politiques dont souffrait la région. Sur place la présence même, pendant tant d'années, de réfugiés que les Nations Unies ont négligés, a contribué au conflit récent. Le Canada, à mon avis, devrait faire plus d'efforts pour montrer dans les débats qui ont lieu aux Nations Unies, la nécessité de faire disparaître ces problèmes, plutôt que de consacrer une fois de plus des fonds nationaux à rétablir une force dont on n'a pas besoin et qui, me semble-t-il, n'a pas servi à grand-chose pendant ses dix années de présence dans l'enclave de Gaza.

Le ministre ne blâme pas la force chargée du maintien de la paix mais il trouve à redire au fait qu'on ne s'est pas attaqué aux problèmes d'ordres social, économique et politique qui ont nécessité la présence de cette force en premier lieu—il parlait du retrait de la force d'urgence des Nations Unies de l'enclave de Gaza. Une preuve de l'efficacité de cette force et du commandement du transport, c'est que lorsque l'ordre a été donné de quitter le territoire, les troupes ont été retirées avec une efficacité remarquable, a-t-il poursuivi. Je ne vois pas que le ministre ou aucun Canadien ait quelque raison de s'enorgueillir de ce qui est arrivé à notre force à ce moment-là. Est-ce à quoi pensait le ministre lorsqu'il nous a dit, en janvier dernier, que le Canada s'illustrerait à jamais, dans l'histoire du monde, comme un innovateur dans l'organisation militaire? Ou est-ce là ce qu'il a voulu dire lorsqu'il a déclaré que les Canadiens n'étaient plus seulement des suiveurs mais qu'ils devenaient des innovateurs dans l'organisation de la défense. Qu'a-t-il voulu dire exactement? Voici ce qu'il a eu à dire là-dessus:

J'aimerais à cet égard faire ressortir le succès, non l'échec, de nos aviateurs et soldats cantonnés

[M. McIntosh.]

à Gaza. Maintenir la paix pendant plus de dix ans dans une telle région constitue une réussite remarquable pour la force comprenant plus de 10,000 soldats et aviateurs canadiens qui ont servi là-bas depuis sa création. Ils doivent être fiers de leur réussite.

Je déclare qu'ils n'ont rien fait pendant les dix ans qu'ils étaient cantonnés là-bas. Lorsque les Arabes et les Israéliens ne voulaient plus d'eux, ils ont demandé au secrétaire général des Nations Unies de les rappeler, ce qui fut fait. Comment peut-on attribuer aux forces canadiennes le mérite d'avoir maintenu la paix là-bas dans ces circonstances? C'est faux.

● (4.40 p.m.)

C'est un nouvel exemple de cette habitude de mettre la charrue avant les bœufs. Nous devons concentrer nos efforts au sein même des Nations Unies afin de surmonter les problèmes dont nous connaissons l'existence. Je crois qu'il s'agit là d'un gaspillage de fonds canadiens. Il en est de même apparemment à Chypre. Je déclare au ministre que s'il accepte en plus ce rôle de rétablissement de la paix, il s'enlisera encore plus profondément dans des problèmes. C'est un rôle beaucoup plus dangereux. Nos troupes étant si réduites, nous ne pouvons constituer une force efficace de paix dans aucune circonstance. Lors du débat au comité de la défense, on a donné des chiffres sur le personnel qu'il faudrait pour maintenir une force de paix de 1,000 hommes sur les lieux. Le ministre sait que chaque fois que le Canada a envoyé des troupes à l'étranger, il a dû compter aussi sur les efforts d'autres nations.

Si le ministre prétend, comme il l'a fait tout à l'heure, qu'il ne vise pas à se borner à un rôle de maintien de la paix, pourquoi a-t-il tant insisté sur la mobilité et sur notre capacité à fournir ces troupes, lorsqu'il nous parlait en février, en mars et en avril de cette année. Je veux tout de suite demander au ministre d'expliquer, au moins pour moi, ce qu'il entendait dans sa déclaration sur le maintien de la paix et comment il peut la concilier avec les propos du chef d'état-major général. Qui a raison, le ministre ou le chef d'état-major général? Les Canadiens ont le droit de le savoir. J'aimerais que le ministre réponde à cette question-là avant que j'en pose d'autres.

M. le vice-président adjoint: Le crédit 1 est-il adopté?

M. McIntosh: Non, monsieur le président. Je ne comprends pas l'hésitation du ministre.